



**HAL**  
open science

## Une société fragmentée ?

Philippe Gervais-Lambony

► **To cite this version:**

Philippe Gervais-Lambony. Une société fragmentée ?. Questions internationales, 2015, Afrique du Sud : une émergence en question (71), pp.24-33. hal-01640571

**HAL Id: hal-01640571**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01640571>**

Submitted on 21 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Une société fragmentée ?**

« Nation arc-en-ciel », la si fameuse formule reprise par l'archevêque Desmond Tutu, décrit-elle correctement l'Afrique du Sud ? C'est en tous cas une image qui évoque la juxtaposition ou la mise en cohérence de la diversité plus que l'unité. Toute la question est de savoir ce que représentent les couleurs : la diversité « raciale » ? Culturelle ? Sociale ? Religieuse ? Générationnelle ? De genre ? Quoi qu'il en soit, toutes les sociétés contemporaines connaissent des formes de « fragmentation », à tout le moins des groupes sociaux divers, et ceci est bien sûr encore plus marqué dans un monde globalisé et multiconnecté. Si l'on se pose plus fortement la question dans le cas de l'Afrique du Sud c'est que l'on connaît son passé emblématique de la ségrégation la plus forte et la plus systématique durant l'apartheid mais aussi parce que beaucoup se sont pris à rêver dans les années 1990 d'une Afrique du Sud réconciliée et unifiée. La véritable question n'est pourtant sans doute pas de savoir si la société sud-africaine est ou n'est pas fragmentée, mais comment elle l'est, selon quelles lignes de fractures et si celles-ci sont les mêmes que par le passé. De ces lignes de fracturation sociétale, les deux le plus souvent évoquées sont d'une part l'appartenance « raciale », héritage majeur de l'apartheid, d'autre part les inégalités entre classes sociales, celles-ci étant souvent décrites comme ayant pris la première place depuis la fin de l'apartheid. Mais au-delà, les autres distinctions entre groupes sociaux ne doivent être négligées et pratiquement toutes ont des traductions spatiales très visibles.

En préalable cependant, deux faits doivent être rappelés. Le premier est générationnel : presque la moitié des sud-africains ont moins de 20 ans, ce qui signifie que plus de 50% de la population n'a pas connu l'apartheid. Le deuxième est socio-économique : depuis le début des années 1990 le chômage (supérieur à 30% des actifs), la pauvreté (près de 50% de la population vit sous le seuil de pauvreté) et les inégalités ont augmenté. Ceci crée à l'évidence deux fossés essentiels au sein de la société.

## **Le maintien des catégorisations raciales et ethniques**

De part son histoire l'Afrique du Sud est un pays de contacts entre cultures, la ségrégation et la construction des différences identitaires et territoriales sont plus nées de la peur de ces contacts que de leur absence. Du fait du passé colonial (et donc depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle) puis de la politique d'apartheid (1948-1991), la distinction identitaire entre groupes « raciaux » reste fondamentale. Elle renvoie aux quatre catégories raciales qui avaient été définies par le régime de l'apartheid : blanche (européenne), noire (bantoue), colorée (*coloured*) et asiatique (le terme désigne en fait des populations d'origine indienne). La société sud-africaine reste fortement « racialisée » et étant donné la très faible croissance démographique d'ensemble les proportions entre les différents groupes sont d'ailleurs relativement stables : sur les 53 millions de personnes résidant en Afrique du Sud (nationaux et immigrants légaux) on compte, en 2013, 79,8 % de Noirs, 9 % de Colorés, 8,7 % de Blancs et 2,5 % d'Indiens.

La société sud-africaine reste une société communautaire où la vie sociale se déroule dans des « communautés » (mot clé des discours politiques en Afrique du Sud). La notion de « déségrégation » dans ce contexte n'est donc pas en soi une priorité, elle n'est pas non plus la manière la plus explicative de décrire la transformation du pays qui n'est plus seulement post-apartheid. La mixité

raciale a progressé, chez les plus riches en tous cas et donc dans les métropoles (la ségrégation reste beaucoup plus forte dans les petites villes où rien ne permet le développement d'une élite économique noire). Il n'y a plus aujourd'hui de quartier résidentiel dans les grandes villes qui soit exclusivement blanc et un changement social majeur a bien eu lieu : l'émergence d'une nouvelle élite et "classe moyenne" noire. Ce groupe social est très visible car il affiche son succès. En revanche du côté des plus pauvres, la ségrégation reste raciale au sens où il y a concordance entre appartenance raciale et sociale. On peut même considérer que la situation s'aggrave : la ségrégation sociale s'est accrue avec le déplacement d'une partie des élites et de la classe moyenne noire hors des zones naguère réservées aux non-Blancs. Ceci n'empêche pas dans le même temps un changement radical des représentations du *township* : auparavant espace d'exclusion, le *township* est souvent vu aujourd'hui comme le centre de l'identité culturelle noire citadine d'autant que dans bien des cas les infrastructures y ont été améliorées.

Cependant, si les grandes catégories raciales de l'apartheid sont toujours ce sur quoi on insiste à propos de l'Afrique du Sud, se limiter à leur niveau risque d'occulter le fait que le régime d'apartheid a aussi conduit à développer ou renforcer les identifications ethniques qui font aussi partie du lourd héritage de la ségrégation. Sur les 4,3 millions de Blancs, moins de deux millions sont anglophones, le reste est essentiellement composé d'Afrikaners, descendants des Hollandais du Cap et des huguenots français. La distinction ethnique entre anglophones et afrikaners remonte au 19<sup>ème</sup> siècle, la politique d'apartheid visait aussi centralement à la mise en place d'un état providence protecteur des Afrikaners. Mais les divisions communautaires au sein de la population blanche peuvent être analysées bien plus finement : communauté juive, communauté portugaise, etc. Les Indiens sont essentiellement concentrés dans la province du Kwazulu-Natal et tout particulièrement dans la métropole de Durban, secondairement dans le Gauteng et utilisent avant tout l'anglais. Ils sont en majorité hindouistes, descendants de migrants venus du sud de l'Inde. Cependant, une part de cette communauté est constituée de musulmans, originaires du nord de l'Inde et de l'actuel Pakistan. Les Colorés sont des métis, des Khoi, des Griquas, des Nama, des descendants d'esclaves importés d'Indonésie, ou plutôt ne sont ni Indiens, ni Blancs, ni Noirs. Ces 4,5 millions de Sud-Africains sont presque tous de langue afrikaans. Ce groupe de population est majoritaire dans les provinces du Cap de l'Ouest et du Cap du Nord. Les Noirs sont le groupe le plus complexe. Appartenant en majorité à deux grandes familles linguistiques bantoues, ils sont en outre divisés en neuf ethnies. Les Zoulous, Xhosa et Swazi appartiennent au groupe nguni. Les Basotho, Tswana, Pedi et Ndebele appartiennent au groupe sotho. Les Venda appartiennent au groupe shona. Les Shangaan sont un groupe ethnique réparti entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. Le découpage provincial de 1994 a contribué au maintien des identifications ethniques parmi les population noires puisque qu'il a respecté les limites des anciens bantoustans. Ainsi le Kwazulu/Natal est une province zouloue, le Cap de l'Est et le Cap de l'Ouest des provinces xhosa, l'État libre une province sotho, le Nord-Ouest une province tswana. Dans les zones rurales des anciens bantoustans la référence ethnique est encore accrue par le fait que les chefs ont conservé une large part de leur pouvoir. Le plus inquiétant est que ces identifications ethniques se doublent d'une xénophobie souvent extrême. Vers "le haut" de la société, l'appartenance ethnique semble aussi gagner en importance dans la mesure où elle explique l'existence de bases électorales régionales clairement définies (ainsi le vote « zoulou » a été essentiel aux deux dernières élections nationales, en 2009 et 2014, et favorable au président Zuma) et aussi des réseaux de clientélisme qui relient monde des affaires et classe politique.

## **L'accroissement de la fragmentation socio-économique**

Reste que la différenciation sociale qui augmente le plus est socio-économique. C'est aujourd'hui surtout en termes de classes sociales que l'on doit lire la société et l'espace sud-africain. La nature communautaire de la société sud-africaine, développée sur son temps historique, reprend ici toute sa place, à cela près que la notion de "communauté" a changé de contenu, non pas que le "racial" ait disparu, loin de là, ni que le "social" ait jamais été absent, mais parce que les deux registres s'imbriquent aujourd'hui de manière bien plus complexe. Peu de pays présentent des inégalités de niveau de vie aussi fortes que l'Afrique du Sud, aucun ne présente une corrélation aussi forte entre races et niveaux de richesse. Socialement trois faits essentiels caractérisent la période post-apartheid : tertiarisation de l'économie, montée en puissance d'une nouvelle classe moyenne, appauvrissement des exclus du système politico-économique. L'évolution de la structure sociale est la traduction de ces changements : la masse des sud-africains exclus du système économique s'accroît, la classe ouvrière (puissant moteur de la lutte contre l'apartheid) est en voie de réduction avec la désindustrialisation et la baisse du nombre d'emplois miniers, une nouvelle classe moyenne et une nouvelle élite noire s'est développée (plus de 3 millions de sud-africains entrent dans cette catégorie).

Les politiques économiques conduites depuis les années 1990 tablaient sur une évolution positive, c'est-à-dire une intégration progressive des plus défavorisés dans un système économique en croissance. Ceci s'est révélé relativement juste, statistiquement, jusqu'à la crise financière de 2009 qui a marqué l'arrêt d'une croissance économique jusque là prometteuse. Le taux de croissance économique annuel baisse de manière inquiétante (2,5% en 2012, 2% pour 2013) jusqu'à ce que les termes de stagnation voire de récession soient évoqués pour 2014. Par ailleurs, si après une première décennie post-apartheid marquée par la disparition massive d'emplois (près de deux millions) la période 2004-2009 avait vu au contraire augmenter leur nombre total, de nouveau un million a été perdu depuis 2009. Les créations d'emplois se font essentiellement dans les services, la finance et le bâtiment, et c'est le secteur industriel qui est le plus affecté par les pertes : l'industrie manufacturière contribuait pour 20% de l'économie nationale en 1997 contre moins de 15% en 2011. Le secteur minier a d'ores et déjà connu des réductions drastiques d'effectifs à partir des années 1980. Le secteur tertiaire qui fournit d'ores et déjà plus de 50% des emplois ne peut absorber une main-d'œuvre très sous-qualifiée.

Au total, l'Afrique du Sud est aujourd'hui moins économiquement « émergente » que d'autres Etats africains et les fractures de la société sud-africaine s'accroissent. Quelques signes graves le révèlent. Depuis 2008 les explosions de violences xénophobes se sont faites régulières et de plus en plus brutales et les années 2010-2013 ont été marquées par le nombre de mouvements de grève le plus important depuis la fin de l'apartheid. Dans le même temps, dans les *townships* et les quartiers informels, les émeutes violentes se sont multipliées à un rythme accéléré depuis le milieu des années 2000 et leur nombre a augmenté considérablement depuis 2009. Désignés en Afrique du Sud par l'expression de « *service delivery protests* », ces mouvements mobilisent les habitants d'un quartier, notamment les plus jeunes, qui reprochent aux autorités locales élues leur inaction et leur corruption ; les revendications portent sur le logement, les services urbains ou directement sur des questions de démocratie locale. Il y a deux manières d'analyser ces mouvements sociaux. En surface on peut observer quantitativement les efforts dans le domaine du logement et de la fourniture de services urbains, moins importants que promis ils sont néanmoins réels : des millions d'enfants ont gagné depuis 1994 un meilleur accès à l'éducation,

des millions de personnes ont accédé à des services élémentaires (eau, électricité, soins...), des logements ont été construits en nombre considérable (plus de 3 millions), les plus pauvres sont des millions à bénéficier d'un système d'aide sociale public. Cependant, plus de deux millions de foyers (c'est-à-dire plus de 20% de la population totale du pays) vivent encore dans des conditions inacceptables : un peu plus d'un million dans des quartiers informels de type bidonville, environ 500 000 dans des baraques précaires dans les arrières-cours des maisons des *townships* (les *backyard shacks*), et plus de 300 000 dans les *hostels* hérités de l'urbanisme d'apartheid. Ceci explique les frustrations et l'impression d'immobilisme des populations et pose en profondeur la question de leur relation avec les élus ainsi que la capacité de ces derniers à agir contre la pauvreté et les inégalités. Le mécontentement populaire, massif dans les quartiers défavorisés est donc un enjeu politique majeur pour l'ANC qui est, localement aussi, de plus en plus contesté même si sa victoire aux élections nationales de 2014 a pu faire penser le contraire. Cet enjeu est d'autant plus d'actualité que les difficultés économiques actuelles font que la classe moyenne semble elle aussi en train de prendre ses distances avec l'ANC qui pourtant a permis son émergence.

Pour conclure et mieux comprendre les fracturations de la société il faut aussi voir comment elles se déploient dans l'espace et à toutes les échelles, opposant certes comme on l'a dit plus haut, dans les villes, les quartiers entre eux mais aussi à l'échelle nationale les provinces entre elles et les espaces des anciens bantoustans au reste du territoire.

### **Le maintien des inégalités territoriales à l'échelle nationale**

La polarisation économique renforce les inégalités socio-économiques entre provinces. Gauteng, Cap de l'Ouest et KwaZulu Natal concentrent à elles-seules plus de 70% du PIB national (et le Gauteng à lui seul plus du tiers). Le caractère de périphérie des autres provinces est toujours d'actualité. Les évolutions démographiques confirment cette tendance à la concentration. En 2013, le Gauteng à lui seul rassemble près de 13 millions d'habitants, soit 24% de la population totale, et les trois provinces du Gauteng, du KwaZulu Natal et du Cap réunies pèsent près de 55% de la population sud-africaine. Et ces proportions augmentent depuis le début des années 2000. Deux provinces se dégagent nettement par leurs gains de population et deux par leur baisse : le Gauteng a gagné plus d'un million d'habitants par migration (nationale et internationale légale) de 2006 à 2013 et le Cap de l'Ouest plus de 300 000 ; à l'opposé, sur la même période, le Cap de l'Est en a perdu 260 000 et la province du Limpopo 230 000. Ces deux dernières provinces sont économiquement les plus faibles du pays, leurs administrations provinciales et locales sont les plus déficientes, ce sont aussi les provinces dont la part de population vivant dans d'anciens bantoustans est la plus importante. La situation de ces derniers est en effet ce qui souligne sans doute le plus nettement l'échec des politiques publiques de redistribution et d'équité spatiale.

La redistribution des terres, un des principaux engagements de l'ANC en 1994, n'a en effet toujours pas eu lieu : moins de 10 % des terres qui auraient dû l'être ont été redistribuées à des individus ou communautés noires entre 1994 et 2014. Dans les anciens bantoustans vivent en effet quelque 17 millions de sud-africains et la majorité n'a pas accès à une terre cultivable et vit encore dans un régime foncier hérité de l'apartheid qui donne pouvoir sur le foncier aux chefs « traditionnels » (dont l'ANC a maintenu voire renforcé le statut s'en faisant ainsi des alliés politiques en zone rurale). Concernant les terres des anciennes zones blanches, le manque de moyens a caractérisé les politiques foncières que ce soit la restitution ou la redistribution. Les

principes de cette dernière ont évolué : dès 2006 le critère pour l'obtention de l'aide publique au rachat de terres agricoles est devenu la « viabilité économique » (donc de formation mais aussi de capital à investir) du projet pour promouvoir une nouvelle classe de fermiers commerciaux noirs ; en 2013, année du centenaire du *Land Act* de 1913 qui avait dépossédé les Noirs de 90% des terres du pays, le gouvernement s'est doté de nouveaux outils légaux au service de la politique de redistribution foncière dont une loi renforçant le droit d'expropriation. Pourtant, le gouvernement reconnaît lui même que plus de 50% des 4,12 millions d'hectares redistribués à quelque 230 000 fermiers noirs ne sont plus cultivés. La question foncière est donc sans doute d'abord une question politique. Dans un contexte où le taux de chômage de la population rurale est de 52% (soit beaucoup plus que celui de la population urbaine) il est tentant de critiquer la lenteur des transformations foncières. C'est le discours d'une opposition à la gauche de l'ANC (notamment le parti *Economic Freedom Fighters* crée en 2014 et dont des élus siègent désormais au Parlement), qui appelle à une redistribution des terres par expropriation sans compensation des fermiers blancs. En réponse le gouvernement sud-africain a aussi remis en marche sa politique de « restitution » : alors que depuis 1998 il n'était plus possible de réclamer la restitution de terres spoliées depuis 1913, cette possibilité vient d'être ré-ouverte, et la réclamation peut aussi porter sur des spoliations antérieures à 1913. Symboliquement aussi le gouvernement a annoncé en 2013 la ré-introduction d'une classification raciale des propriétaires terriens qui avait été abolie en 1994. Mais, sur les 77 148 réclamations de terres traitées commission nationale en charge de la politique de restitution foncière, 80% concernent des terres urbaines et dans la très vaste majorité des cas ruraux les réclamants choisissent non pas de récupérer des terres mais de recevoir une compensation financière : ceci renforce les tenants de l'idée qu'il n'y a pas de « faim de terres » agricoles en Afrique du Sud mais un enjeu avant tout politique.

### **Le contrat social post-apartheid : un échec ?**

Au vu de la vigueur des fracturations sociales de l'Afrique du Sud contemporaine faut-il conclure à l'échec du compromis politique et social hérité de la négociation qui a conduit à l'abolition de l'apartheid ? Ce qui est aujourd'hui communément appelé « le massacre de Marikana » permet de préciser cette question. Le 16 août 2012, la police sud-africaine a abattu 34 mineurs grévistes de la mine de platine de Marikana (située dans la région de Rustenburg, au nord-ouest de Johannesburg) qui réclamaient une augmentation de salaire (78 autres grévistes ont été blessés par les tirs à balles réelles, la commission d'enquête a confirmé que beaucoup des balles meurtrières avaient été tirées dans le dos des victimes). Marikana, la plus meurtrière confrontation sociale depuis le début des années 1990, a évoqué des souvenirs de répression policière des années de l'apartheid, et très précisément le « massacre de Sharpeville » du 21 mars 1960. La société Lonmin, aux capitaux essentiellement britanniques mais aujourd'hui aussi sud-africains, est l'héritière de l'ancienne Lonrho, compagnie minière qui s'était développée dans l'ancienne Rhodésie. Cette entreprise est un des acteurs économiques importants de l'exploitation du platine en Afrique du Sud, une des plus importantes activités minières du pays. Les mineurs de la région, la *platinum belt*, près de vingt ans après la fin de l'apartheid, travaillent toujours dans le cadre d'un système hérité de la période coloniale puis de l'apartheid : le système du travail migrant. C'est-à-dire qu'il s'agit d'hommes migrants, sous contrats, en l'occurrence venant en majorité de l'ancien bantoustan du Transkei (aujourd'hui intégré dans la province du Cap de l'Est), secondairement de ressortissants du Lesotho et du Swaziland. Mais alors que les mineurs sous l'apartheid vivaient essentiellement dans des logements collectifs, les *hostels*, contrôlés par la compagnie minière, ils se logent aujourd'hui dans des bidonvilles proches des mines. Pour les observateurs critiques, les événements de Marikana, qui ont impliqué les principaux acteurs

sociaux et politiques de l’Afrique du Sud post-apartheid, mettent en relief d’une part une dégradation des conditions de vie des mineurs, d’autre part la collusion entre le régime, les syndicats majoritaires et le patronat, opposés ici à un mouvement de grève d’une nature nouvelle et violemment réprimé.

Ceci signale bien une fracturation sociétale nouvelle et plus complexe que par le passé qui pousse à distinguer les bénéficiaires du changement, classes moyennes et élites urbaines, et les perdants d’une part une classe ouvrière (dans l’industrie et le secteur minier) en réduction numérique et voie de précarisation, d’autre part les exclus du système cantonnés loin des vitrines de la nouvelle Afrique du Sud, dans les bidonvilles des périphéries urbaines ou les espaces hérités des anciens bantoustans.

### **Références bibliographiques**

- Bénit-Gbaffou C., Gervais-Lambony P. (éds), 2008, *Les formes de la démocratie locale dans les villes sud-africaines*, Paris, *Revue Tiers Monde*, n° 196.
- Chipkin I., 2007, *Do South African Exist?*, Johannesburg, Wits University Press.
- Christopher A. J., 2001, *Atlas of Changing South Africa*, Londres, Routledge.
- Cling J.-P., 2000, *L’Économie sud-africaine au sortir de l’apartheid*, Paris, Karthala.
- Dubresson A., Jaglin S. (éds), 2008, *Le Cap après l’apartheid*, Paris, Karthala.
- Gervais-Lambony P., 2013 (édition augmentée), *L’Afrique du Sud et les Etats voisins*, Paris, Armand Colin.
- 2012, *L’Afrique du Sud. Entre héritages et émergence*, Paris, La Documentation Photographique.
- Hayem J., 2008, *La figure ouvrière en Afrique du Sud*, Paris, Karthala.
- Houssay-Holzschuh M. (éd), 2010, *Puissance émergente, nation adolescente : l’Afrique du Sud en 2010*, *Revue EchoGéo* n° 13.
- Lory G., 2010, *Afrique du Sud*, Paris, Karthala.
- Moyo S. et Chamabti W. (éds), 2013, *Land and Agrarian Reform in Zimbabwe : Beyond White-Settler Capitalism*, Dakar, CODESRIA & AIAS.
- Ntebesa L., Hall R., 2007, *The Land Question in South Africa*, Pretoria, HSRC Press.
- Shepherd Nick, Robins Steven (éds), 2008, *New South African Keyword*, Johannesburg, Jacana Press.